

Avant Garde:

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette, les instructions ci-dessous et les informations concernant le produit.

Définition:

Le **Traitement Bois** BIO-ROX[®] est une solution concentrée pour effectuer un traitement insecticide, préventif/curatif, anti termites, anti bleu et fongicide pour tous les bois exposés ou non aux intempéries, sans contact avec le sol. En traitement curatif pour tous les insectes xylophages tels que les vrillettes et capricornes.

Composition:

N° CAS : 68424-85-1, N° CE : 270-352-2 composés de l'ion ammonium quaternaire.
N° CAS : 52315-07-08, N° CE : 257-842-9 Cyperméthrine cis/trans+/-40/60.
N° CAS : 61789-18-2, N° CE : 263-038-9 Chlorure de cocotriméthylammonium.

Caractéristiques Techniques :

En conformité avec la législation sur les biocides de type 8.

Dilution: à 10 % dans de l'eau. Rendement : 6 à 8 m²/L- Odeur neutre -
Densité : 1 L = 1,020 kg - Nettoyage des outils à l'eau claire. PH du concentré : 5,4 ; PH du concentré dilué : 7,5. Incolore.

Après un séchage d'environ 6 à 8 Heures (pulvérisation) et de 24 Heures (trempage) il est possible de peindre/laser les supports traités.

Conseils d'application:

S'utilise en pulvérisation ou trempage afin d'assurer une protection des bois d'œuvres. Appliquer la solution diluée à l'aide d'un pulvérisateur, d'une brosse ou par trempage. Le **Traitement** BIO-ROX[®] **concentré** s'applique sur bois brut non peint et dépoussiéré. En traitement curatif il peut être injecté dans le bois à traiter. Le nettoyage des outils se fera à l'eau claire.

Précautions d'usage:

Craint le gel. Porter des lunettes, des gants et des vêtements appropriés. .
NE PAS MELANGER AVEC TOUT AUTRE PRODUIT DE TRAITEMENT DES BOIS.

Pour plus d'informations, se référer à la fiche de données de sécurité et à l'étiquette.

Conditionnements:

500 ml – 5 L – 20 L.



Fabrication Française